

Le langage écrit et la conscience phonologique

Des extraits choisis des programmes ou des documents d'accompagnement

« Dès leur plus jeune âge, les enfants sont intéressés par la langue ou les langues qu'ils entendent. Ils font spontanément et sans en avoir conscience des tentatives pour en reproduire les sons, les formes et les structures afin d'entrer en communication avec leur entourage. C'est à partir de trois-quatre ans qu'ils peuvent prendre du recul et avoir conscience des efforts à faire pour maîtriser une langue et accomplir ces efforts intentionnellement. On peut alors centrer leur attention sur le vocabulaire, sur la syntaxe et sur les unités sonores de la langue française dont la reconnaissance sera indispensable pour apprendre à maîtriser le fonctionnement de l'écriture du français ».

« À l'école maternelle, ils apprennent à manipuler volontairement les sons, à les identifier à l'oreille donc à les dissocier d'autres sons, à repérer des ressemblances et des différences ».

« L'unité la plus aisément perceptible est la syllabe. Une fois que les enfants sont capables d'identifier des syllabes communes à plusieurs mots, de les isoler, ils peuvent alors s'attacher à repérer des éléments plus petits qui entrent dans la composition des syllabes. Parce que les sons-voyelles sont plus aisés à percevoir que les sons-consonnes et qu'ils constituent parfois des syllabes, c'est par eux qu'il convient de commencer sans vouloir faire identifier tous ceux qui existent en français et sans exclure de faire percevoir quelques sons-consonnes parmi les plus accessibles ».

Des étapes incontournables

- La découverte du principe alphabétique « nécessite de commencer par l'écriture. Les enfants ont en effet besoin de comprendre comment se fait la transformation d'une parole en écrit, d'où l'importance de la relation qui va de l'oral vers l'écrit ».
- Cette activité d'écriture ne peut s'effectuer que si, dans le même temps, l'enfant développe une conscience phonologique en devenant capable d'identifier les unités sonores de la langue.
- La découverte du principe alphabétique rend possible les premières écritures autonomes en fin d'école maternelle parce qu'elle est associée à des savoirs complexes et à de nouveaux savoir-faire :
 - la découverte de la fonction de l'écrit et les productions avec l'aide d'un adulte ;
 - la manipulation d'unités sonores non-signifiantes de la langue qui produit des habiletés qui sont utilisées lorsque les enfants essaient d'écrire ;
 - parallèlement, à partir de la moyenne section, l'initiation aux tracés de l'écriture ;
 - la découverte des correspondances entre les trois écritures (cursive, script, capitales) qui donne aux enfants une palette de possibles, en tracé manuscrit et sur traitement de texte.
- L'écriture autonome constitue l'aboutissement de ces différents apprentissages et découvertes ».

Des points de vigilance

- Pour développer la conscience phonologique, l'enseignant habitue les enfants à décomposer volontairement ce qu'ils entendent en syllabes orales : en utilisant le frappé d'une suite sonore, en « découpant » oralement des mots connus en syllabes, en repérant une syllabe identique dans des mots à deux syllabes, puis en intervertissant des syllabes, toujours sans support matériel, ni écrit ni imagé..
- Pour amener l'élève à détacher son attention de la signification et l'attirer vers la réalité phonique du langage, l'enseignant s'appuie sur les activités favorites des jeunes enfants : chanter, jouer avec les organes phonateurs, vivre corporellement les comptines². Elles sollicitent chez le jeune enfant des capacités cognitives essentielles pouvant ensuite faciliter l'accès à la complexité de la langue française écrite.
- Il faut faire la différence entre la syllabe phonique (une seule syllabe pour prune) et la syllabe graphique (deux syllabes : pru-ne).
- Quand les enfants arrivent en GS, beaucoup d'éléments sont en place mais certains élèves ont encore de petites difficultés de prononciation et de discrimination des sons : leur conscience phonologique, incomplète, ne leur permet pas un traitement fin des réalités sonores du langage oral. Notons qu'une prononciation approximative (production) ne trahit pas obligatoirement une mauvaise discrimination (compréhension). Les ateliers dirigés de phonologie peuvent les aider à parfaire leur articulation et à différencier des sons proches.
- la distinction nom de la lettre, son de la lettre va aider l'enfant, de même que la graphie de la lettre et sa prononciation concomitante.
- Les attendus de fin de cycle excluent les consonnes occlusives comme p, b, t, d, k, g (m, n dans une moindre mesure) car l'air se trouvant bloqué par un obstacle (notamment les dents) lors de leur émission, le son produit ne peut pas être continu. Il vaut mieux faire travailler les enfants sur des consonnes dites constrictives - consonnes proposées dans des syllabes - pour lesquelles l'air, un moment gêné, continue à s'échapper avec un bruit bien perceptible et continu : f, v, s, z, ch, j, r (l, dans une moindre mesure, car elle s'articule avec l'apex de la langue).
- Le programme de 2015 précise clairement qu'il ne faut pas utiliser d'images pour le découpage des mots connus en syllabes, le repérage d'une syllabe identique dans des mots à deux syllabes et l'inversion des syllabes, comme cela se pratique parfois à partir d'images découpées en autant de morceaux qu'il y a de syllabes : par exemple, arrosoir découpé en trois morceaux, chacun censé représenter les syllabes a-rro-soir. Même si ce dispositif paraît être une aide dans un premier temps, il ne peut que troubler la compréhension de ce qu'est l'écrit : un morceau d'image n'est pas du tout une syllabe. De même l'usage de rébus est contre-productif (image de scie et image de tronc qui ferait « citron »).